



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019 A 20 H

Convocations : 2 décembre 2019

Étaient présents : CORDIER Davy, GIRARDET Philippe, JACQUET PIERRUOLET Christophe, JACQUET PIERROULET Pascal, LOCATELLI Claudine, MAIRE Jean-Claude, MERCET Cyril, TROCCIN Marie-Lyse, VERNET Nathalie.

Absent excusé : LIMOUSIN Nicolas.

Absent non excusé : BARRAND Olivier.

Quorum : 9 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de secrétaire : LOCATELLI Claudine.

Ordre du jour :

- Demande d'achat de terrain d'aisance,
- Demande de participation au Haut Saugeais Blanc pour les travaux de la Loge de La Perdrix, Vœux du Maire et organisation du départ de Mme ROLAND Christine,
- Indemnité du Trésorier,
- Point sur les travaux de la conduite d'eau,
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020,
- Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2019.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN D'AISANCE :

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la demande de terrain d'aisance de Monsieur JACQUET PIERROULET Pascal qui correspond à la partie haut du terrain jouxtant sa propriété et qui est enrobé d'une surface d'environ 70 M3.

Prix de terrain d'aisance : 15.00 € le M2

Les frais de délimitage et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après vote 8 voix pour, Monsieur JACQUET PIERROUET Pascal ne participe pas au vote.

EMET un accord de principe,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de délimitage avec Madame BETTINELLI-GRAPPE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié chez Maître FEUVRIER-OUDOT Virginie à Montbenoit.

DEMANDE DE PARTICIPATION A L'ASSOCIATION LE HAUT SAUGEAIS BLANC POUR LES TRAVAUX DE LA LOGE DE LA PERDRIX :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DEMANDE à l'Association le Haut Saugeais Blanc une participation d'un montant de 5 735.00 € pour les travaux réalisés à la loge de La Perdrix.

Un titre exécutoire sera établi à l'Association du Haut Saugeais Blanc.

VŒUX DU MAIRE ET ORGANISATION DU DEPART DE MME ROLAND CHRISTINE :

Le Conseil Municipal décide de faire la cérémonie des vœux, le **SAMEDI 18 JANVIER 2020 à 11 heures**, salle de convivialité.

A cette occasion, le Conseil Municipal offrira un cadeau et un bouquet de fleurs à Madame ROLAND Christine pour son départ.

INDEMNITE DU TRESORIER :

Monsieur le Maire informe que Monsieur le Trésorier sollicite une indemnité de Conseil au titre de l'année 2019.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCORDE l'indemnité de Conseil 2019 à Monsieur MILAN, Trésorier qui s'élève à 400.50 €. Cette indemnité est calculée selon la base définie par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les modalités de calcul de l'indemnité de conseil.

POINT SUR LA CONDUITE D'EAU :

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux de réfection de la conduite sont réalisés à 80 %.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020 :

L'article L612-1 modifié du Code Général des Collectivités territoriales prévoit que lorsque le budget n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, et jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur cette autorisation.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets précédents.

DIVERS :

PRIX DU M3 D'EAU :

Monsieur le Maire informe que malgré l'augmentation de cette année, le budget eau sera déficitaire et propose d'augmenter le prix du M3 d'eau.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de porter le prix du M3 à 1.75 € H.T.

La séance est levée à 22 h

Le Maire,
Jean-Claude MAIRE

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Hauterive. The text around the stamp reads "Maire de Hauterive" at the top and "Hauterive" at the bottom. In the center of the stamp, there is a signature in black ink that appears to be "J.C. MAIRE".